

Compte rendu du CHS du 2 octobre 2012

Le Grand Souk des Finances

Ce CHS-CT s'est plus apparenté à un marchandage dans les souks des pays orientaux entre l'Administration et les Organisations Syndicales - pour utiliser les crédits restants avant la fin de l'année - que d'une réunion destinée à gérer le mieux-être des agents.

PROJETS ENGAGES :

BSI des Douanes de Nancy : suite à des mauvaises odeurs persistantes, un examen des canalisations va être effectué pour un montant de 1.500 €

DRIFP Metz Bâtiment Saint-Thiébauld : des filtres réfléchissants vont être posés entre les radiateurs et le vitrage inférieur des 75 fenêtres côté Rempart Saint-Thiébauld pour remplacer les cartons qui avaient été mis par les agents. (ces cartons n'avaient pas seulement une utilité thermique, mais visaient également à mettre la DRFIP au diapason de l'art contemporain en raison de la proximité du site du Centre Pompidou de Metz). Travaux d'un montant de 6033 €.

DRFIP Metz les trois bâtiments Curel, Foch et Saint-Thiébauld : temporisation de l'alarme incendie pour 720 €.

SIE Forbach : diagnostic amiante pour 2.332 €.

Douanes rue de la Ronde : installation d'une cabine chauffée pour 1.200 €

Douanes : installation de 4 fontaines à eau branchées sur le réseau pour 1.800 €.

Divers sites : achat de pictogrammes demandés par l'Inspecteur Hygiène et Sécurité pour : 250 €.

DRFIP Foch et Saint-Thiébauld : Garde du corps dans les escaliers des combles des bâtiments 3.569 €.

CSP de Sarreguemines : installation d'un tapis à l'entrée 250 €.

SIE Sarreguemines : détection amiante avant travaux : 2.666 €.

BSI Nancy : détection amiante avant travaux 2.500 €.

Bâtiments des Douanes et DRFIP : stores occultants 31.198,72 €.

Cité Administrative Metz : ventilateurs au plafond du 4^{ème} étage 1.238 €.

Douanes Metz : chariot pour le courrier 238 €.

Divers sites : matériel ergonomique pour 7.000 €.

Bar-le-Duc : support dorsal pour un agent 33,89 €.

Stage de formation à la conduite préventive : 7.068 €.

Maniement du défibrillateur 4 sessions : 1.723 €.

Codes du travail : 180 €.

REPONSES DE L'ADMINISTRATION AUX PROBLEMES SOULEVES PAR LA DECLARATION LIMINAIRE CI-DESSOUS :

Stages de formation des membres du CHS : suite à la déclaration liminaire de la CGT, une session de formation devrait avoir lieu avant la fin de l'année.

Quant à la transmission des documents de travail un effort devrait être fait pour que ceux-ci arrivent dans des délais raisonnables.

Le point sur l'installation de l'Insée :

129 agents sont actuellement en place, dont la moitié sont originaire de l'Insée, l'autre moitié est composée de fonctionnaires détachés ou d'anciens militaires ayant vocation d'être intégrés.

180 agents pour 2013 devraient être installés à Metz ce qui correspond à la capacité maximale des locaux actuellement occupés.

Initialement ce sont entre 574 et 625 agents qui devaient être installés pour compenser la perte des emplois des sites militaires fermés (BA 128 et le régiment médial).

Pour la CGT le compte n'y est pas et ce malgré les certitudes du Président du CHS qui estime que les pertes seront compensées.

En tout cas en ce qui concerne l'implantation de l'Insée dans l'ancienne gare de Metz, cinq architectes ont été retenus pour la rénovation des locaux, mais la procédure est suspendue par Bercy quant au choix d'un architecte, de plus les 5 architectes en concurrence n'ont pas reçu de dossier pour travailler sur ce projet....

Une feuille de route à été demandée, mais avec la nouvelle autorité politique le chemin sera long pour y parvenir.

De plus, la Sncf a prolongé, comme le prévoyait la vente, la durée de l'occupation des locaux. Enfin, il faut savoir que Pierre Moscovici viendra à Metz probablement en octobre 2012 pour mesurer la complexité du projet et s'adresser aux agents et élus locaux sur la suite donnée à ce dossier.

Suite aux déclarations effectuées, pour la CGT ce projet semble bien mal engagé.

IMPLANTATION DE LA TAXE POIDS LOURDS aux Douanes de Metz :

Le choix de l'immeuble "Le Forum" dans le nouveau complexe immobilier du Centre Pompidou au lieu de la BA 128 a été dicté par trois points :

- 1) la proximité des gares ferroviaire et routière de Metz pour les agents ne se déplaçant pas en véhicule personnel. (malgré la demande aux élus de la Ville de Metz de la Communauté de Communes et à un député pour avoir des rotations TCRM vers la base).
- 2) Le coût de la dépollution de la BA 128
- 3) Les travaux à effectuer pour mettre les locaux en conformité.

Ce sont donc les trois derniers étages de l'immeuble "Le Forum" qui ont été retenus. Le bailleur s'est engagé à effectuer tous les travaux de cloisonnement des plateaux à sa charge et ce, en tenant compte des exigences de l'ergonome. (450.000 €)

Toutefois, dans l'éventualité où la Douane quitterait les locaux dans un délai de 4/5 ans, un dédommagement serait à verser.

La CGT a posé la question du montant du loyer : environ 600.000 € annuels, le montant exact du bail devait nous être indiqué l'après-midi, mais pour des raisons que la CGT ignore le directeur des douanes n'est pas revenu pour nous donner cette précision (peut-être une brutale crise d'amnésie ?). C'est la 3^{ème} fois que la CGT pose cette question, les deux premières sont restées sans réponse, et celle-ci reste évasive.

Affaire à suivre.

***Déclaration Liminaire au CHS-CT de la Moselle
du 2 octobre 2012***

En application du décret 2011-774 du 28 juin 2011, les articles 8 & 8-1 de la circulaire 33612 du 8 août 2011 prévoient une formation pour tous les membres des CHS-CT.

Cette formation d'une durée de 5 jours est régie par l'article L 4614-14 du Code du Travail.

Elle doit être suivie "au début du mandat" et "renouvelée à chaque nouveau mandat".

Or, à ce jour, la CGT constate, qu'il n'en est rien.

En conséquence, celle-ci rappelle à l'administration son obligation réglementaire et lui demande de faire diligence pour la mettre en place.

De plus, nous constatons que les documents de travail nous sont transmis avec beaucoup de retard - souvent la veille - de la réunion. Tous les agents n'étant pas nécessairement à leur poste pour des raisons diverses, l'administration doit tout mettre en œuvre pour transmettre les documents dans un délai permettant à tous les agents d'y accéder et de préparer la réunion dans des délais raisonnables.

En ce qui concerne le Centre de Statistiques de Metz (Insee), nous aimerions avoir des précisions au sujet de l'incertitude de son installation.

Vos représentants en CHS

Martine MEYER Paierie Régionale place Camille Hocquard 57000 Metz 03 87 33 67 83
Nathalie RICHARD Direction Régionale des Douanes 9, rue Chalnot 54000 Nancy 03 83 17 72 28
Claude LAGRANGE Douanes 27, place Saint-Thiébauld 57000 57000 METZ 08 87 76 91 05
Jean-François MEILE DRFiP 1, rue F de Curel service DCL 57000 METZ 03 87 38 50 06